



Dossier de candidature

# Petites Cités de Caractère



## **Sommaire**

Un peu d'histoire...	p 3
Sans oublier la géographie !	p 8
Le Conquet, ville commerçante et accueillante	p 12
Notre patrimoine	p 17
Actions engagées pour la valorisation de ce patrimoine	p 27
Engagements en faveur de l'accueil du public	p 29
Le Conquet, ville de culture partagée	p 31
Ce que nous pouvons améliorer	p 33
Notre plan pluriannuel	p 34
Et pour une approche plus détaillée...	p 37
Remerciements	p 44
Liste des pièces jointes	p 45

## Un peu d'histoire...

Le Conquet (Poulconquet en 1398) vient du breton « konk » : havre, baie, anse.

Le Conquet est situé à l'entrée d'un chenal qui, en raison du régime des courants de marée qui y prévalent, fut pendant des siècles un passage privilégié entre d'une part le nord de l'Espagne, le sud de l'Armorique et d'autre part l'Europe du nord.

Cette situation est à l'origine de son histoire et de sa spécificité.

Jusqu'à la fin du Moyen-âge, les bateaux n'ayant d'autre choix que de venir s'abriter au Conquet, la cité pu prospérer en particulier grâce aux péages et autres « brefs de sauveté ». Mais de la fin du moyen-âge jusqu'à la Révolution, les progrès des sciences nautiques autorisent une déviation par le large, contournant cette proue terrestre.

Le Conquet restera cependant un port de commerce impliqué dans le cabotage. Au XVIIIe siècle, la flottille conquétoise compte de 30 à 50 bateaux. On les appelle les « rouliers des mers ». Ils transportent notamment les sels des côtes atlantiques ou les vins de Bordeaux jusqu'aux Flandres et en Angleterre. Et quand les raids puis les nombreuses guerres sous les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI empêchent le commerce maritime, les Conquétois se font corsaires et s'attaquent aux navires anglais entre le Raz de Sein et la Manche.

A noter que la flottille de commerce sera florissante jusqu'aux années 1770.

- **A l'époque préhistorique** : La presqu'île de Kermorvan est occupée par les hommes au moins depuis le néolithique, comme en témoigne le cromlech. Des traces d'habitat datant du mésolithique ont également été trouvées dans le secteur du Bilou.

## La Bretagne durant l'Antiquité

De l'invasion des Romains à l'arrivée des Bretons



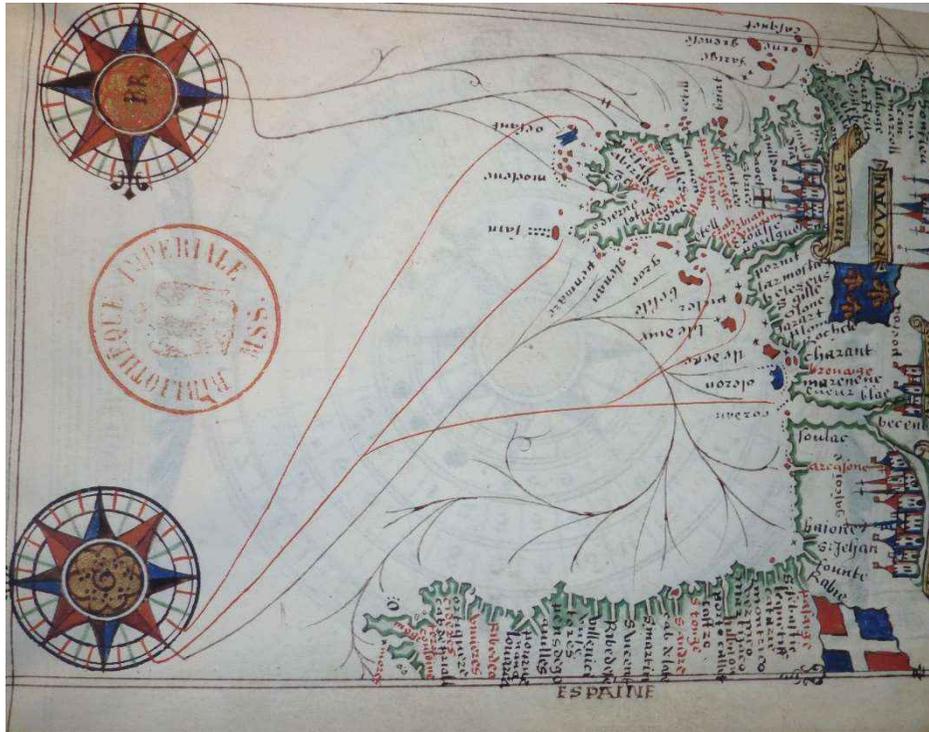
- **A l'époque gallo-romaine**, une ramification de la voie romaine allant de Lesneven à la pointe Saint-Mathieu aboutit à un point d'escale de bateaux, à Porsliogan.

- **Au VIe siècle** : Saint Tugdual et ses compagnons auraient débarqué au nord de la presqu'île de Kermorvan, dans l'anse de Porz Pabu.
- **875** : Les Normands débarquent à leur tour, moins pacifiques... Ce n'est que le début d'une longue histoire de sièges et de pillages !
- **1207** : Jean sans Terre, roi d'Angleterre, fait construire un point d'appui au Conquet dont il fait une place d'armes. Les Anglais seront chassés en 1218 par Pierre de Dreux.
- **1274** : Le vicomte de Léon, ruiné, vend au Duc de Bretagne la ville du Conquet, son port et ses moulins, ainsi que les péages ou brefs de mer... Cette source d'enrichissement constitue inéluctablement l'objet de convoitises !
- **A l'aube du XIVE siècle** : Voici venu le temps des grandes découvertes maritimes... Les navigateurs vont s'aguerrir au large et les péages du Conquet commencent à être contournés.
- **1402** : Aux Etats de Nantes, Jean de la Feuillée, Eon Ferré, Nicolas Bouchard et son fils Eon s'engagent à garder fidèlement pour le Duc le château et la forteresse du Conquet. Pillages et raids subis imprègnent durablement les mentalités des Conquétos.
- **1488** : L'armée française, conduite par le vicomte de Rohan, assiège et prend la forteresse du Conquet, contre le parti de la Duchesse Anne.
- **1558** : En rétorsion à la prise par la France, sur les Anglais, de la ville et du port de Calais, Le Conquet et ses abords sont l'objet d'une attaque, le 29 juillet, par une armée navale anglo-flamande de 7 500 hommes débarquant à l'aube aux Blancs-Sablons. Ils dévastent et brûlent maisons et hameaux du Conquet à Lochrist, ainsi que l'abbaye de Saint-Mathieu. La chevalerie du Léon et une foule de paysans forceront les agresseurs à se retirer. Mais la ville est à sac.  
Jean Leprêtre de Lézonnet, commissaire du Roi, rapporte : « *En la ville du Conquet est rapporté qu'il y avait quatre cent cinquante*

*maisons dont n'est demeuré que huit entières. Au havre du Conquet il y avait le nombre de trente-sept navires garnis et équipés de munitions et artillerie ont été brulés l'artillerie emportée, et pour la soudaine descente de l'armée desdits ennemis qui fut ledit jour à neuf heures du matin sans avoir été découverte jusqu'à l'heure de leur descente, de sorte que les habitants n'ont eu aucun loisir de sauver leurs meubles (...). Rapportent les habitants en avoir perdu trois cent pièces de fer, et de fonte, comme arquebuses avec mousquetons, cerfs-volants, etc.. ».*

Cet épisode permit en outre aux assaillants de mettre la main sur un important matériel cartographique, constitué par un transfuge flamand, Guillaume Brouscon, accueilli au Conquet en 1543. Il produisait notamment des almanachs nautiques dont un exemplaire se retrouva ainsi en la possession de Francis Drake, le célèbre marin anglais.

- **1558-1610** : C'est le temps de la reconstruction, qui, aidée par une série de suspensions des impôts royaux, aboutit à la base de notre patrimoine urbain, notamment avec les maisons de pierre des armateurs, négociants et notaires royaux, aux détails architecturaux caractéristiques (façades à pans coupés avec fenêtres d'angle, gargouilles...). Certaines laissent encore deviner les pierres horizontales en saillie, qui formaient des étals (dans une cité à la vie commerçante prospère), voire des guichets pour la perception plus ancienne des péages.  
Le commerce de vin donna aussi lieu à l'édification de chais (actuelle rue Clémenceau).



- **XVIe et XVIIe siècles** : Grande époque des cartographes du Conquet, successeurs de G. Brouscon, qui fournissent cartes, annuaires de marées et manuels de pilotage aux navigateurs. En 1553, Le Conquet avait en effet donné asile à un cartographe très au courant des dernières découvertes, proscrit des terres de Philippe II d'Espagne, qui apporta les méthodes de navigation nouvelles et forma un groupe de cartographes qui perdurera plus d'un quart de siècle.

*Cf. livre joint des Cartographes bretons du Conquet (édition originale) du Docteur Louis Dujardin.*

- **A partir du XVIe siècle**, cette vie maritime s'accompagne évidemment d'un chantier de construction navale, basé au Croaë, dans l'arrière-port, au pré Prat ar Ch'alvez. Au début du XVIe siècle, Martin Le Naut y construit pour le roi d'Ecosse un navire baptisé *La Trésorière*. Puis on y construit et répare sloups, canots, brigantins et autres goélettes. Pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, viendront même s'y faire retaper les navires avariés dans les combats ou pris par les corsaires basés au Conquet ! Au début du XXe siècle, jusqu'en 1992, on construira des bateaux de pêche jusqu'à 11 mètres de long.
- **1668-1694** : Les Anglais projettent d'attaquer Brest. Informé, Louis XIV envoie Vauban mettre en état de défense les côtes proches du grand port du Ponant.
- **XVIIIe siècle** : L'ingénieur géographe Jean-Baptiste Ogée décrit Le Conquet en 1778 : « *Petite ville au bord de la mer ; à 14 lieues deux tiers à l'ouest-sud-ouest de Saint-Pol-de-Léon, son évêché ; à 49 lieues un tiers de Rennes et à 4 lieues un quart de Brest, sa subdélégation et son ressort. Elle relève du roi et compte 1 400 communiants. C'est un port très ancien. (...) Ce pays est fertile, et les habitants font un riche commerce par mer.* »



- **Pendant la Révolution et l'Empire**, Le Conquet est ville de garnison.
- **Après la Révolution**, Le Conquet devient une commune à part entière. Lochrist en tant qu'ancienne trêve de Plougonvelin, perd alors l'autorité de gestion de ce territoire (enregistrement des naissances et des décès, actes d'Etat-civil, collecte de l'impôt et de la dîme pour l'église...) au profit de la ville-port.
- **1829** : François-Benoît Tissier, chimiste lyonnais, introduit au Conquet la fabrication industrielle de l'iode à partir de cendres de laminaires, pour la confection de « teinture d'iode », alors seul antiseptique pharmaceutique. Il fera fortune !
- **1846** : Édification du phare de Kermorvan, suivie de la construction des forts.
- **1849-1855** : Les pêcheurs dits « paimpolais » (en fait originaires de Loguivy-de-la-mer), appauvris, débarquent au Conquet pour se refaire une santé économique grâce à la pêche à la langouste et au homard. Ils succèdent ainsi à la tradition marchande du port dont le trafic tend à décroître avec l'évolution des navires - devenus plus grands.
- **1856** : Une nouvelle paroisse est créée. Avec elle, une nouvelle église !
- **12 juillet 1903** : Inauguration de la ligne de tramway entre Brest et Le Conquet, remplaçant l'*Hirondelle*, antique diligence qui reliait les deux villes.
- **1940-44** : Explosion devant le port de l'avis Le Vauquois, dont quelques rares survivants furent secourus par les habitants. Face à l'avancée de la Wehrmacht, exode de militaires et de civils (dont quelques Conquétois) vers l'Angleterre. Occupation allemande. Destruction des monuments mégalithiques de Kermorvan. Construction des blockhaus et d'une passerelle en bois entre le Croaë et la rive nord de l'aber ; et pour permettre le passage de canons de gros calibres destinés à une batterie de côte située à Keringar, démontage de la pompe à eau au centre-ville –

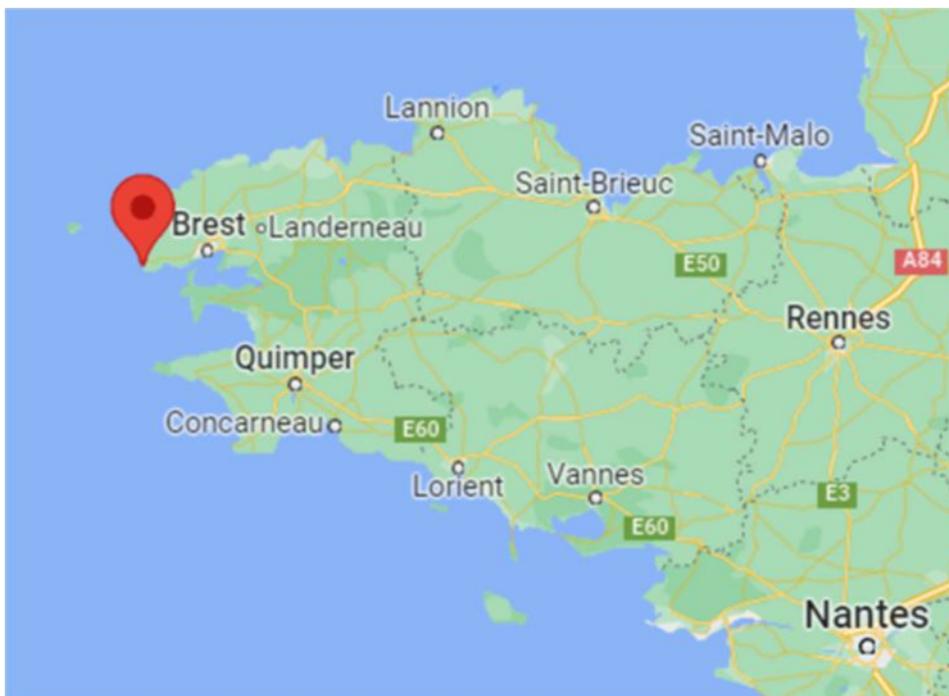
laquelle reposait sur « le grand puits du Conquet », connu depuis au moins le XVIe siècle.

- **août 1944** : Sabotage du port et destruction à l'explosif du canot de sauvetage et de son abri.
- **1945-1950** : Reconstruction des ouvrages portuaires, dont la célèbre passerelle – dorénavant en béton.
- **Jusqu'en 2000**, après plus de 50 ans d'activité, *Radio Conquet*, dernière station radio maritime, a assuré par opérateur la liaison radio entre terre et mer (jusqu'à sept opérateurs à la station). Place au satellite et aux téléphones portables !



*La Maison des Seigneurs, côté port*

## Sans oublier la géographie !



A la proue du Finistère, Le Conquet fait partie de la Communauté de communes du Pays d'Iroise et compte en hiver près de 2 800 habitants.

Comme évoqué au précédent chapitre, Le Conquet est une cité maritime, à la proue du Finistère, face à Molène et Ouessant. La commune inclut d'ailleurs des îles et ilots de l'archipel de Molène, dont Kemenez et Beniguet. Etendue sur un peu moins de 9 km<sup>2</sup>, la commune se caractérise notamment par **un centre-ville dense et la richesse de ses milieux naturels**.

Une grande partie de la commune (en particulier son cœur historique, mais pas seulement) est classée **SPR – Site patrimonial remarquable**.

L'ensemble de cette qualité patrimoniale et environnementale a en outre valu au Conquet plusieurs classements et labels. On citera notamment les sites classés que sont la ria, la presqu'île de Kermorvan et le massif dunaire des Blancs-Sablons, les sites **Natura 2000**, la **ZNIEFF**, le **Port d'intérêt patrimonial**, **les trois fleurs au concours village fleuri**, **Zéro Phyto**... Sans oublier le **Pavillon bleu**, Le Conquet étant à ce jour la seule commune labellisée du Pays d'Iroise, avec trois plages reconnues.

Enfin, Le Conquet fait partie du premier parc naturel marin de France – **le Parc naturel marin d'Iroise**. La cité en abrite même le siège, à la Pointe des Renards.

## Structure paysagère du Conquet



- Au nord, la presqu'île de Kermorvan, dont la pointe rocheuse est ponctuée du phare de Kermorvan et d'un petit chapelet de cinq forts de type Vauban.
- Toujours en direction du nord, une remarquable zone dunaire s'étend aussi le long des trois grandes plages des Blancs-Sablons.
- De la presqu'île, vers le sud, on relie le centre du Conquet à pied (ou à vélo) via la passerelle qui traverse la ria, notre aber correspondant à une faille géologique décrite par Hubert Michéa<sup>1</sup> comme « séparant des roches relativement tendres, variétés de micaschistes, avec des filons plus compacts que les autres, laissant des affleurements ; et des roches plus dures de la famille des granits ». De la passerelle, vers l'ouest, on observe l'arrière-port ; vers l'est les prés salés et le bois de pins, zone d'hivernage, de repos et de nourrissage pour de nombreuses espèces d'oiseaux, dont de très caractéristiques limicoles (par exemple le chevalier gambettes).
- Au sud de l'aber, se trouvent donc le centre-ville et le port. L'habitat y est très dense, rythmé par les vieux murs de schiste et autres vestiges des bâtisseurs anciens.
- Encore au sud, la côte rocheuse s'étire jusqu'à Saint-Mathieu, tandis que l'arrière-pays conquétois offre un paysage de bocages, notamment ponctué de vieilles fermes au milieu d'un habitat plus récent.

1 – Hubert Michéa, *Tour de ville au Conquet – Les pierres parlent à qui sait les entendre*. Auto-édition 20

## Implantation du Conquet

Cas classique : l'implantation du Conquet s'est d'abord faite « au bord de l'eau », qu'il s'agisse de la façade *pleine mer* (de Saint-Mathieu à la Pointe des Renards) ou de la quête d'un abri grâce à l'aber. Or, l'accueil des bateaux nécessite forcément quelques aménagements, même sommaires. Et **la roche locale** constitue bien sûr un matériau de choix. On creusa donc cette côte, en transportant le plus souvent possible les matériaux prélevés par la mer, sur des flotteurs.

A la Pointe des Renards par exemple, on prélevait un beau granit teinté de bleu, que l'on retrouve dans bien des édifices au Conquet. Mais au granit s'ajoute un micaschiste très caractéristique du Conquet et de ses fameuses « pierres plates ».

Au X<sup>IV</sup>e siècle, la seigneurie de Rochedurand (compagnon d'armes de Du Guesclin) s'étalait vraisemblablement du manoir au bout de ce qui est maintenant la rue Clémenceau jusqu'à la grève du Bilou. Et on sait qu'il disposait d'une « pierrerie », c'est-à-dire d'une carrière.



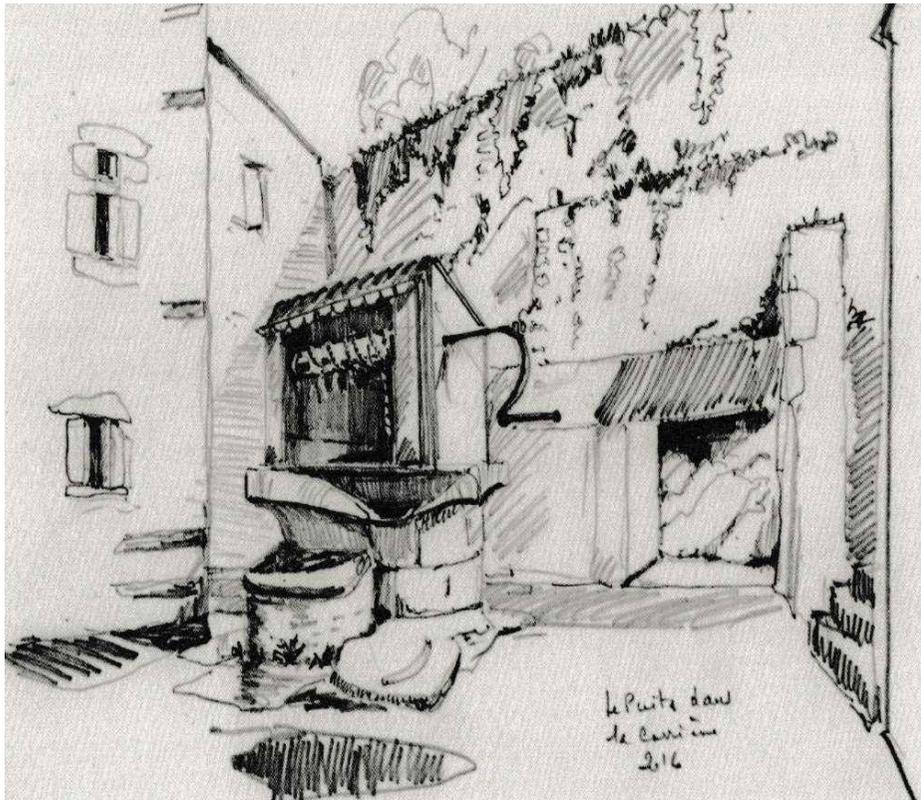
Ancienne carrière - Grève du Paradis, sous l'actuel Hôtel Sainte-Barbe



Au-dessus de l'actuel port...

En outre, les zones de prélèvement de roche permirent parfois l'implantation d'habitats tels que dans le secteur de l'actuel *vieux port*. En 1510, la construction de la maison forte dite des Seigneurs (pour ce qu'il en reste aujourd'hui, puisqu'on sait que cet ensemble urbain était beaucoup plus imposant) nécessita par exemple une quantité magistrale de matériaux.

Explorons l'actuel Relais du Vieux Port avec Monsieur Michéa.



*Relais du Vieux Port – ce qu'on ne voit pas de la rue... : le puits et la carrière (dessin au crayon de Monsieur Michéa).*

Ces matériaux « furent extraits de la falaise, amputée sur environ 50 mètres depuis la rive de l'aber jusqu'au jardin du château. On distingue encore, parmi la végétation, les banquettes d'extraction au côté sud de la cour de l'auberge. (...) La carrière se trouve derrière. On y voit des appentis de service accolés à la falaise. Un escalier monte sur trois niveaux. Entre les blocs de micaschiste non exploités, végètent des jardins. »

Précision : « Au Conquet, on a partout sous les pieds un micaschiste à foliation variable orientée Est-Ouest, avec un pendage en direction du nord. La pierre est, par endroits, très compacte (...). Tout le quai du Drellac'h a été construit avec ce matériau extrait de la falaise qui borda la ria. », site originel de l'implantation conquétoise.



A propos de **l'implantation originelle**, on écouterait une fois de plus M. Michéa ! « Au fur et à mesure qu'on remonte la ria, on trouve des témoins d'activités portuaires de plus en plus anciennes et de plus en plus sommaires. Elles témoignent de l'ensablement de la ria et de l'accroissement de la taille des bateaux qui forcèrent les usagers à se déplacer vers l'ouest.

Autre point essentiel quand on analyse l'implantation d'une cité : **les passages d'eaux**.

La rue Poncelin et la rampe Lombard (dite « Casse-cou ») recouvrent un petit cours d'eau infiltré dans une ravine assez profonde qui débouche dans la ria. Hubert Michéa explique : « Les premiers occupants se sont installés sur le haut du plateau, de chaque côté de la ravine, et ils ont aménagé leurs jardins derrière eux. L'eau coulait dans la ravine qui évacuait vers le port les effluents pollués. Pour avoir accès à une eau potable, les premiers riverains ont creusé des puits dans leurs cours ou jardins. ». D'autres ravines moins profondes existent en outre, s'accompagnant à chaque fois du même processus d'urbanisation. Et notre guide d'ajouter : « De nouveaux arrivants, trouvant le plateau occupé, devaient soit s'installer plus loin, soit s'insérer entre les premiers habitats et le ruisseau. (...) C'est sans doute la raison pour laquelle la plupart des habitations qui bordent la rue Poncelin sont doubles, séparées par un espace plus ou moins grand et contenant un puits. »



Le Casse-cou

## Le Conquet, ville commerçante et accueillante

**Estampillé « ville touristique », Le Conquet offre à ses visiteurs des commerces ouverts toute la semaine, dimanche compris. Et ce toute l'année !**

L'offre y est étoffée, avec une volonté qualitative. Outre les commerces de bouche traditionnels (artisans boulangers-pâtisseries, artisan boucher-charcutier, caviste, superette...), on y trouve également une épicerie fine, des commerces plus liés au tourisme (souvenirs, alimentation régionale, etc.), deux boutiques exclusivement consacrées à l'artisanat d'art et à l'art, la galerie d'un photographe, celles de deux artistes peintres, une maison de la presse/librairie, une bouquinerie (également lieu d'exposition), deux boutiques de déco (également avec des créations d'artistes et artisans locaux), un antiquaire, un fleuriste, des boutiques de vêtements... Sans oublier les trois agences bancaires.

A noter que la cité compte plusieurs potiers, un artisan bijoutier (qui, toute l'année, travaille devant ses visiteurs), des sculpteurs, peintres, graveurs, photographes...

On y trouve également des services : deux salons de coiffure, deux salons d'esthétique, une maison médicale (trois médecins généralistes et trois kinés), quatre cabinets infirmiers, deux cabinets d'hypnothérapie et un ostéopathe.

Outre ces commerces et services, le centre-ville est également ponctué de cafés-restaurants, dont ceux du bas de la rue Poncelin qui bénéficient de larges terrasses, dans un tronçon de rue devenue piétonne en saison.

***Si la commune compte quelque 2800 habitants à l'année, elle voit sa population notablement augmenter l'été, oscillant alors entre 7 000 et 10 000 personnes.***



*Epicerie fine, antiquaire, vitrine de boutique d'artisans...  
Agréable shopping au Conquet !*

*Dans le bas de la rue Poncelin (piéton en été), comme sur le vieux port,  
les crêperies, le bar Le Vieux Logis...*

On compte ainsi :

- trois crêperies : Les Korrigans, Laer Mor et Louise de Bretagne
- six restaurants : Ar Dagenta, La Passerelle, l'Auberge de Keringar, Le Hangar du Pêcheur, Le Relais du Vieux Port, et le restaurant de l'Hôtel Sainte-Barbe
- un snack : La Ria
- une pizzeria : l'Armen
- cinq cafés : le bar de La Passerelle, Le Penn ar Bed, Le Peter's Pub, Le Vieux logis, Le relais du Vieux Port
- trois salons de thé : Louise de Bretagne, Vents sucrés et La Vinotière

Enfin, on n'oubliera pas, chaque mardi, **le marché du Conquet** ! En été, il accueille chaque semaine une moyenne de 90 exposants et marchands (140 inscrits) - et beaucoup de visiteurs – en particulier l'été !

En matière d'hébergement, outre trois hôtels (l'Hôtel du Bout du Monde\*\*, l'Hôtel Sainte-Barbe\*\*\*\* et le Relais du Vieux Port), la cité propose une offre conséquente et variée en hébergements :

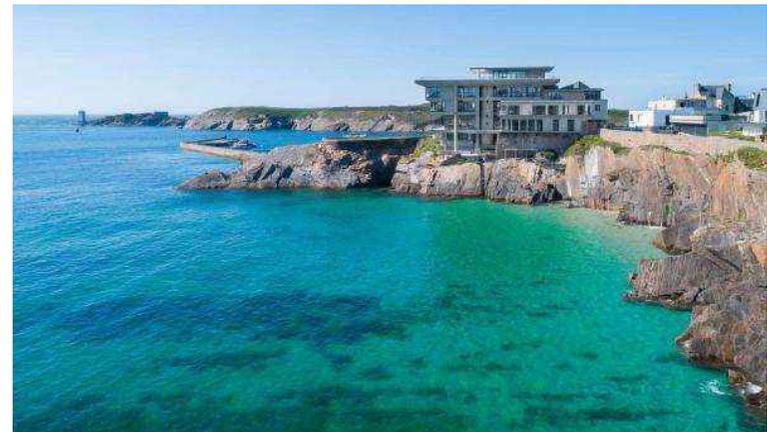
- chambres et maisons d'hôtes
- gîtes (dont l'auberge de Keringar à Lochrist)
- les 200 places du village-vacances de Beauséjour
- les emplacements du camping des Blancs-Sablons\*\* (environ 600 personnes en été)



*Camping des Blancs-Sablons, sur la Presqu'île de Kermorvan*



*Maisons d'hôtes de Charme - Les Galets blancs, au bord de la ria*



*L'hôtel-spa Sainte-Barbe et son roof-top, surplombant le port de pêche*

## Le port du Conquet

Outre le classement PIP (dossier complet joint), l'activité économique du Conquet repose de façon significative sur la pêche artisanale. On compte une vingtaine d'armements (jeunes patrons pêcheurs, bateaux récents...), dont la vitalité économique s'explique par une bonne ressource halieutique composée d'espèces nobles (lotte, bar, crabe...). Le port induit une centaine d'emplois directs, ainsi que de très nombreux emplois indirects (coopérative maritime, gestion du port, réparation des filets...), avec le soutien actif du Parc naturel marin d'Iroise.

**Cette intense vie maritime a été recensée comme le premier point d'intérêt touristique de la Communauté de communes du Pays d'Iroise !**



A la pêche artisanale s'ajoutent deux autres activités maritimes :

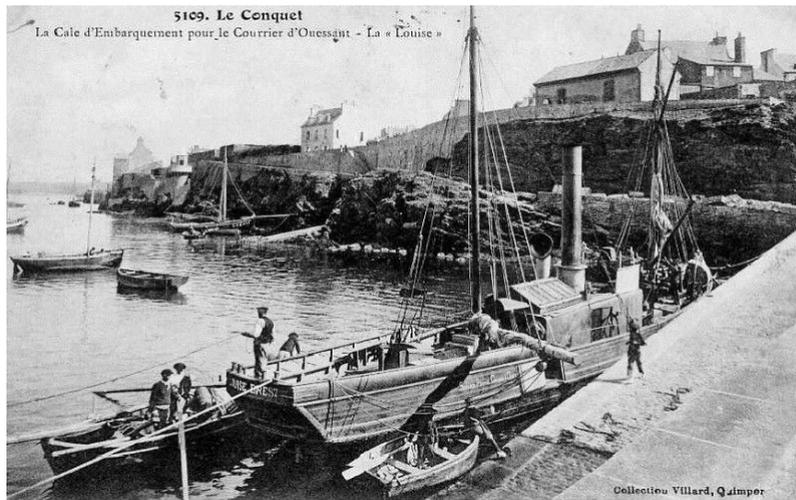
- La plaisance, avec quelque 250 anneaux. Là aussi, il s'agit d'une activité pourvoyeuse d'emplois indirects, d'attrait touristique et synonyme de qualité de vie pour de nombreux Conquétois.



- La liaison avec les îles Molène et Ouessant (compagnies Penn ar Bed à l'année et Finist'Mer en saison) participe à la notoriété de la commune. Si elle induit une fréquentation majeure, elle n'est cependant pas sans poser quelques difficultés de circulation, et surtout de stationnement.



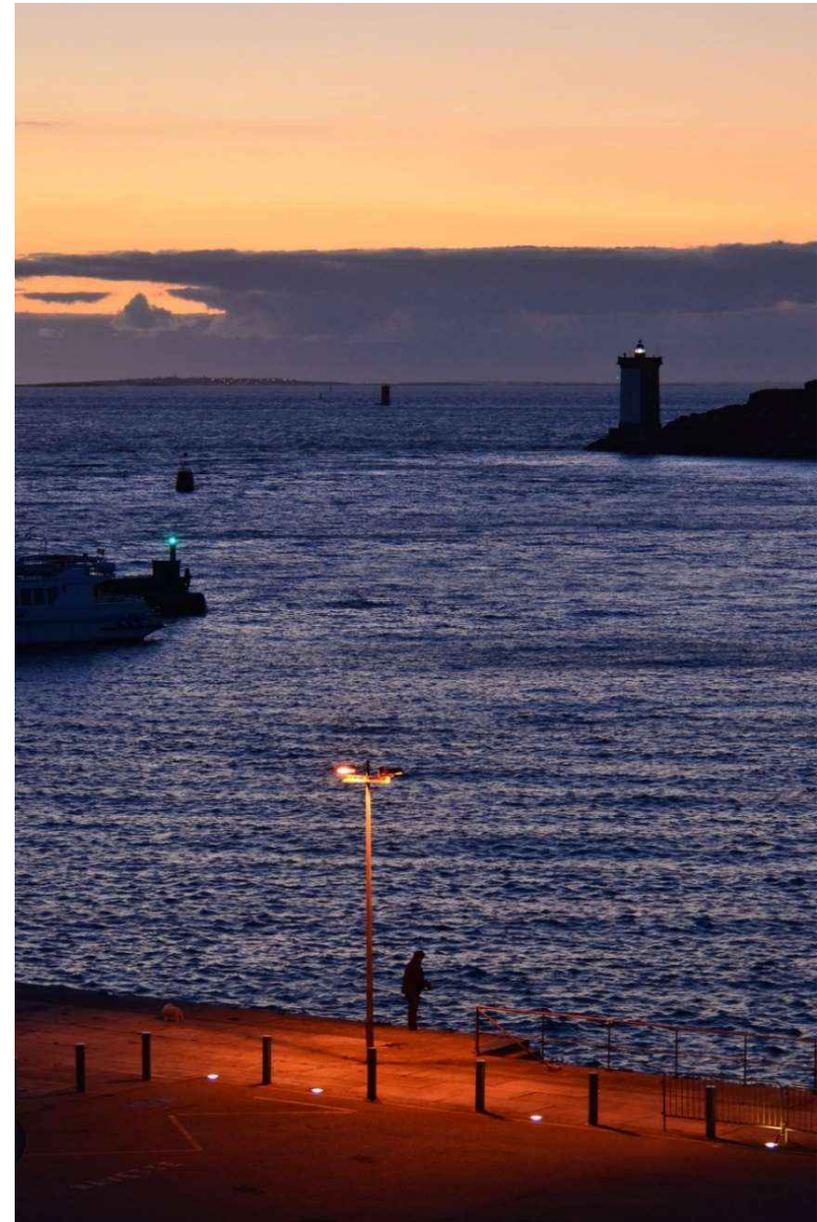
A noter que l'ancrage historique de ces liaisons est lié à la Maison des Seigneurs et à *La Louise*, premier vapeur en service sur la liaison Le Conquet-Ouessant, de 1881 à 1909.



Sans oublier la station de sauvetage !



*Immédiatement repérable à ses couleurs orange et bleu,  
La Louve !*



## Notre patrimoine

### Nos monuments protégés au titre des Monuments historiques

1. Le Cromlech de Kermorvan (classé MH dès 1889 !), victime des combats de la fin de la Seconde guerre mondiale (« poche du Conquet), mais dont des éléments intéressants subsistent encore.
2. Le phare des Pierres-Noires (classé MH en 2017)
3. L'église Sainte-Croix (inscrite MH en 2013, notamment en raison de ses vitraux réalisés par l'artiste Micheau-Vernez).

### Nos édifices remarquables, repérés dans les inventaires ou diagnostics du patrimoine

1. L'ensemble de batteries et forts côtiers de la série 1846 : fort de l'Ilette, fort de Kermorvan (maison des gardiens), redoute des Blancs-Sablons ou batterie de 13, fort « caché », fort Saint-Louis
2. Phare de Kermorvan
3. Maison des seigneurs, rue Troadec, début XVIe.
4. Maison des Anglais, rampe Lombard, début XVIe
5. Maison du Lion d'Or, début XVIe
6. Maisons d'armateurs et maisons bourgeoises des XVe, XVIe et XVIIe siècles, situées rues Lieutenant-Jourden (maison Laurent, presbytère, Korrigans ...), Poncelin, Clemenceau et Saint-Christophe
7. Maisons de maîtres de barques quai et corniche du Drellac'h
8. Murs protégés par l'AVAP-SPR (soutènement ou enceintes fortes)
9. Usine d'iode Tissier, XIXe siècle
10. Ensemble mairie + maison Tissier rue Lieutenant-Jourden
11. Manoir de Poul Konk

12. Coopérative de la place Saint-Christophe (1866) : à la place de l'ancienne chapelle, puis de l'ancien abri du canot de sauvetage
13. Abri du canot de sauvetage
14. Chapelle Dom-Michel
15. Villas balnéaires fin XIXe / début XXe, dans les quartiers Sainte-barbe – Portez
16. La maison Le Bouar, remarquable longère au ras de l'eau, le long de la ria, côté Presqu'île.  
Hubert Michéa nous rappelle qu'il s'agissait à l'origine d'un bâtiment construit sur les instructions de Monsieur Vauban, dans le cadre de la défense des côtes. On sait qu'une corderie s'y trouvait. On sait aussi qu'au Moyen-Age, les lépreux étaient employés à ces travaux de corderie, en des lieux un peu reculés de l'effervescence du centre.
17. Le manoir du Cosquies, assemblage atypique d'architecture vernaculaire et de style Violet Le Duc ! A noter qu'il a servi de lieu de repos aux sous-marinières de la Kriegsmarine pendant l'Occupation.
18. Quelques vieux corps de ferme, typiques, aujourd'hui reconnus patrimoine vernaculaire.
19. Sans oublier le vieux port, labellisé Port d'Intérêt patrimonial.



A propos des **maisons traditionnelles du XVe siècle** : « leurs règles architecturales étaient assez simples », explique Monsieur Michéa. On y trouvait un logis, en général parallèle à la rue, et comportant une cheminée à chaque pignon. La porte est placée au centre de la façade, entourée de deux à quatre fenêtres. Sur l'arrière de ce corps, une tour carrée est accolée, le plus souvent dans l'axe de la porte d'entrée, formant un T. Cette tour abrite un escalier à vis, à degrés de pierre, tournant le plus souvent à gauche. Il distribue vers les pièces situées à l'étage par un pallier dallé de schiste. De cet étage, un autre degré, étroit et tournant en sens inverse, mène aux combles.

La cour est cernée de hauts murs. Des annexes y étaient installées. Certaines ont été transformées en habitations. Au-delà se trouve un puits, et encore au-delà, des jardins. En général, ils comprenaient des « courtils », des « vergers » et parfois des « prairies » et crèches à bétail. Le chauffage était rudimentaire. L'âtre était disposé entre deux assemblages de grosses pierres en granit, surmontés chacun d'un très gros bloc, l'épaule, établi lors de la construction du pignon et qui parfois le traverse. Ces grosses pierres servaient de support à un manteau, souvent en granit. La portée de ces manteaux peut atteindre trois mètres.

Des niches et cuves de pierre destinées à l'évacuation d'eaux usées ont parfois été ménagées dans les murs adjacents aux cheminées.

Pour réduire le froid, les fenêtres étaient souvent étroites (les maisons fortes étaient munies d'archères). Avec le temps, on aspira à plus de lumière, c'est pourquoi les encadrements sont souvent de matériaux différents de ceux d'origine.

La plupart des maisons du centre sont bâties sur un réseau de caves voûtées. La cave principale occupe presque tout le périmètre de la maison et elle communique avec une autre, située sous un bâtiment annexe.



*Maisons rue Saint-Christophe*

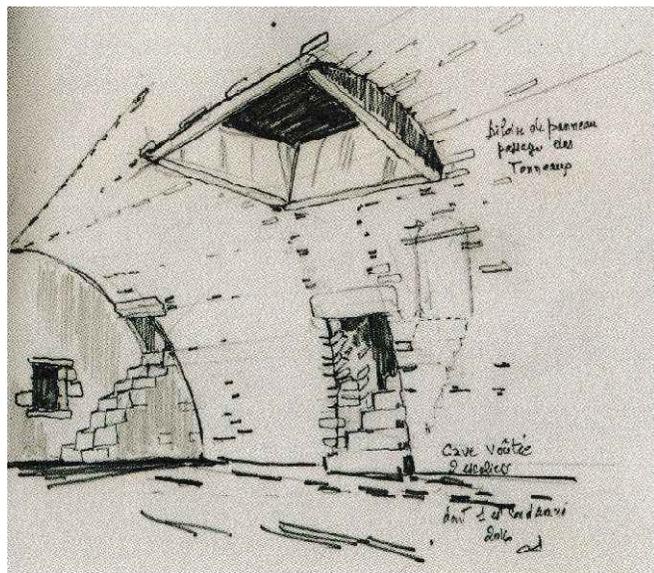


*« Tablette » marchande...*

**Les maisons d'armateurs** : au temps du prospère commerce maritime (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles), négociants, armateurs et autres notaires royaux se distinguaient par de très belles maisons en pierre. La rue Lieutenant-Jourden (autrefois « Grand-Rue ») compte par exemple au N°22, une élégante bâtisse dotée d'une tourelle d'angle et d'une porte à fronton droit et colonnes classiques. Au N°18, on observe les très caractéristiques fenêtres d'angle, dites parfois « anglesques » et présentées à tort comme anglaises ! Au N°7, la maison à la façade égayée par de la pierre jaune de Logonna (propriété des Thomas de Kerguelen, avant d'être vendue en 1724 à un maître de barque) présente aussi ces fameuses fenêtres *anglesques*.



**Les caves** : elles constituent un point significatif de l'urbanisation conquétoise et de son identité marchande. Citons à nouveau Monsieur Michéa : « D'une manière générale, au Conquet, les caves permettaient le dépôt de nombreuses marchandises parmi lesquelles, autrefois, des barriques de vin. (...) Les maîtres de barque étaient aussi des négociants. Au Conquet, les caves ont été souvent ménagées dans les discontinuités de la roche, lesquelles ont été élargies au pic. De ce fait, certaines sont sujettes à l'infiltration naturelle des eaux pluviales. Elles étaient voûtées de pierre de schiste, mises de champ. On y accédait par des escaliers droits. Des ouvertures ménagées au sommet de la voûte permettaient le passage des objets encombrants tels que les tonneaux de vins et les sacs de sel. L'ouverture permettant le passage des marchandises était assuré par de très grosses pierres qui supportaient la poussée de la voûte. »



*Croquis de Monsieur Michéa*

## Notre patrimoine vernaculaire

Comme toute cité portuaire ancienne aux fonctions de centralité affirmées, Le Conquet présente de nombreuses caractéristiques urbaines, témoins de son développement au fil des siècles. Sans pouvoir en faire ici un inventaire exhaustif, arrêtons-nous sur quelques aspects phares.

**Les venelles** : le cœur du centre-ville du Conquet est formé de maisons dites « de jouxte » - mitoyennes -, et dotées de jardins sur la façade arrière, séparés entre eux par de très hauts murs pour s'abriter des vents forts. Pour accéder à ces jardins nourriciers (ou faire accéder des animaux par exemple), un réseau de venelles (dont certaines existent toujours) permettait aussi, le cas échéant, de fuir les pillards.



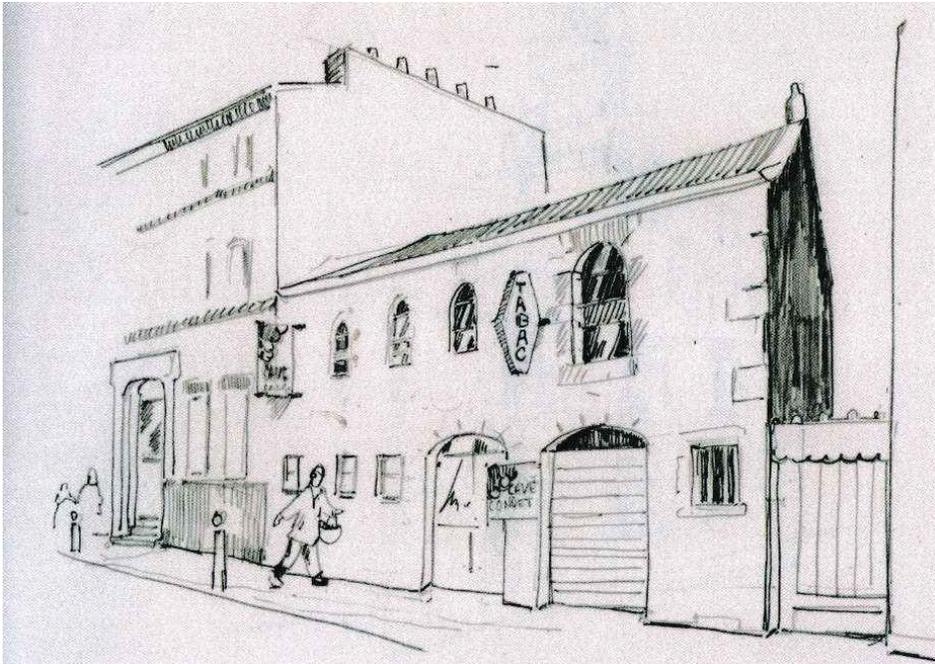
*Venelle Jean-Auguste Le Bris*



*Venelle Le Gonidec*

## Les chais

Liés à l' ancestrale activité de commerce maritime, les anciens chais sont encore identifiables. L'un deux, rue Poncelin, abrite d'ailleurs Les Caves conquétoises, qui comme leur nom l'indique, sont un commerce de vin !



*Les caves conquétoises sous le crayon d'Hubert Michéa*



*Rue Georges-Clémenceau*

## Les cales et digues

Il est certainement inutile de rappeler leur caractère essentiel !

On en dénombre huit autour du port du Conquet : la digue Sainte-Barbe, la cale du quai Vauquois, la digue Saint-Christophe, les trois cales du Drellac'h (dont la cale la plus ancienne du Conquet), la cale de Poul Conq, et la cale des Pigouillers (côté Presqu'île).

A noter que pour construire la digue Saint-Christophe, il fallut créer un accès carrossable et pour cela, amputer la falaise. Une grande partie de la chapelle qui se trouvait alors au-dessus fut donc sacrifiée. Ce qu'il en resta fut transformé vers 1867 en abri pour le canot de sauvetage et utilisé comme tel jusqu'en 1897.



*La digue Saint-Christophe*

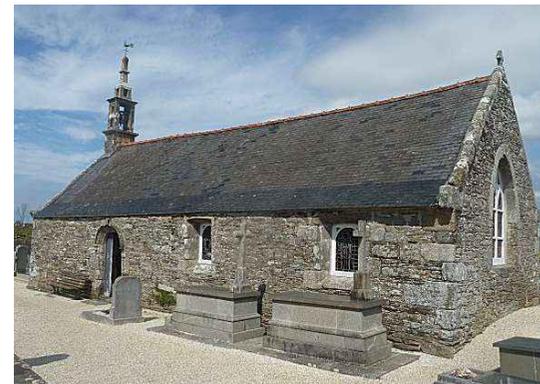
*Pour mémoire, rappelons que Christophe est un personnage légendaire d'Asie mineure, adopté comme « saint patron » par les voyageurs en général, et les marins en particulier. De nombreux édifices (souvent religieux, mais pas toujours !) lui ont été dédiés, notamment dans les ports.*

## Sans oublier Lochrist !

Comme on a pu l'observer page 9, Le Conquet a trois grands centres de gravité : la ville-port, la presqu'île de Kermorvan et son remarquable environnement naturel, et le village de Lochrist, doté d'un cœur de bourg miniature et du cimetière.

Succédant à l'établissement religieux d'origine, l'église de Lochrist, trêve de Plougonvelin, a été bâtie au début des années 1500.

Mais Lochrist n'a plus d'église depuis qu'au XIXe siècle, les urbains ayant gagné l'église au centre-ville ! Mais qu'à cela ne tienne, il lui reste une très jolie chapelle du XVIIe siècle, au cœur du cimetière. C'est un petit bijou qui mérite la visite.



*La chapelle Saint-Michel*



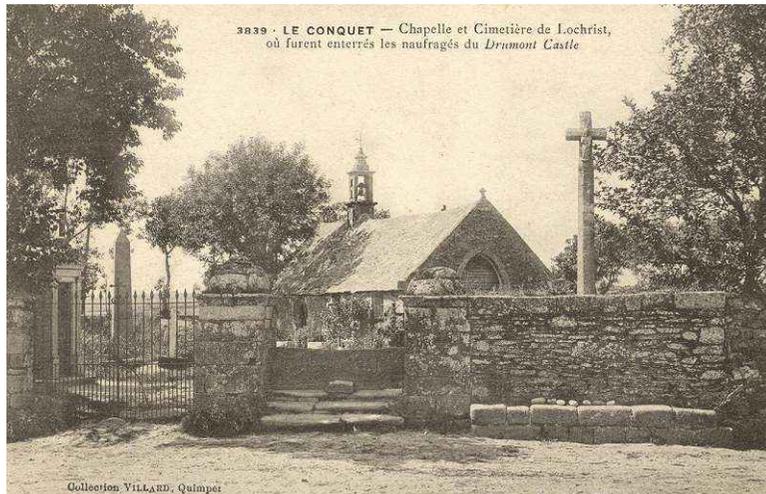
*Stèle en hommage à Le Gonidec*

**Si on poursuit la promenade au cimetière, on y découvrira notamment la stèle consacrée au Conquétois Jean-François Le Gonidec (1775-1838), auteur de la première grammaire bretonne, et traducteur de la Bible en breton.**

A noter aussi, deux croix anciennes, l'une du XVe, l'autre du XVIe siècle (sur un socle à deux marches, une croix plate du XVIe en schiste, comme il en existe quelques-unes dans la région).

Quatre petites tombes sont les sépultures d'aviateurs anglais abattus par les Allemands, pendant la seconde guerre mondiale, dans la nuit du 5 au 6 juillet **1943**.

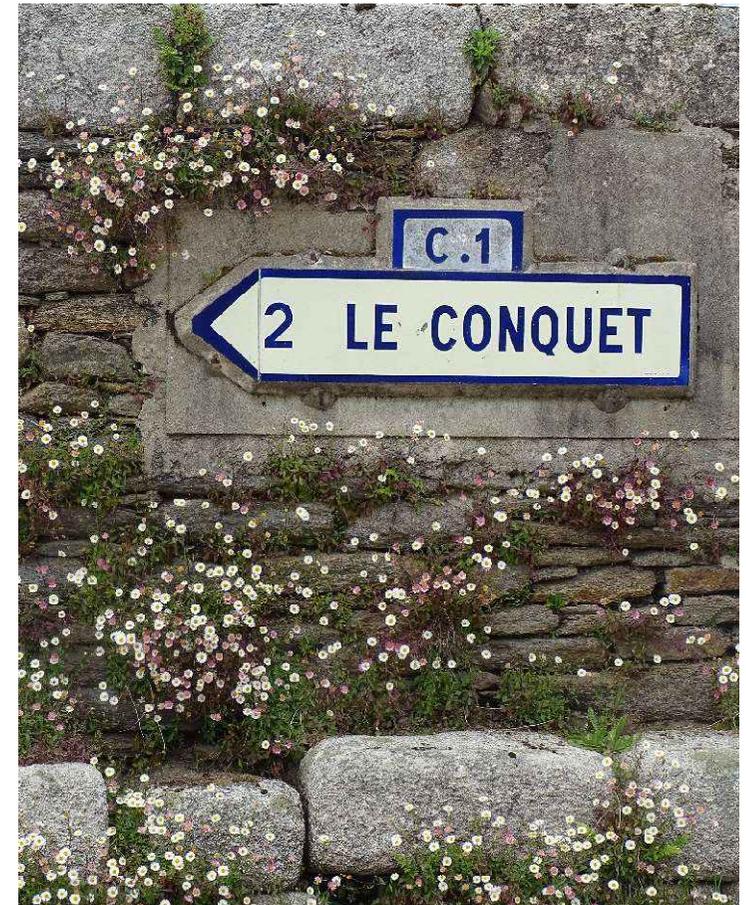
Sans oublier la stèle à la mémoire de la famille Reed, William le père, Margaret la mère, Alice la fillette, qui ont péri dans le naufrage du Drummond Castle le 16 juin 1896. Pour mémoire, le paquebot anglais pris dans la brume a heurté une roche aux Pierres-Vertes dans le Fromveur, entre Molène et Ouessant. Trois survivants pour 241 victimes... L'obélisque porte la marque du sculpteur Jules Poilleu, de Brest.



Le clocheton de la chapelle n'est cependant pas le seul point érigé de Lochrist... On y trouve aussi **un « feu »**, qui, bien qu'il soit situé à 600 m du trait de côte, permet tout de même aux marins, quand ils l'alignent avec le phare de Kermorvan, d'obtenir la direction du chenal de la Helle, reliant le chenal du Four à celui du Fromveur à Ouessant. Mais malgré sa portée de 23 milles, il n'a pas le droit au qualificatif prestigieux de phare !

Notamment parce qu'il ne mesure que 18 m de haut, au lieu des 20 m minimum.

Lochrist se distingue aussi par **une ravissante petite place centrale**, entourée de maisons anciennes du XVIe siècle, et accueillant chaque été un grand fest-noz.



## Site patrimonial protégé

Le Site Patrimonial du Conquet a été créé en avril 2018. Il est le fruit d'un travail initié en 2012 par le Conseil municipal et les services de l'Etat, afin de protéger et mettre en valeur le formidable patrimoine naturel et bâti de la commune et de pérenniser sa qualité paysagère.

### *Trois thèmes principaux ont ainsi été retenus :*

#### ▪ **Un patrimoine paysager remarquable**

La presqu'île de Kermorvan, le front maritime à l'Ouest de la commune, l'estuaire de la ria, les îles constituent une richesse naturelle qui pour la plupart ont été peu ou pas transformés. Ils constituent en tant que tels, des « **grands paysages** » à protéger.

#### ▪ **Une ville portuaire particulière**

Le territoire de la commune, avec sa façade Ouest exposée vers la mer, a fait l'objet, au travers de l'histoire de nombreuses installations et occupations maritimes de défenses et portuaires.

Le cadastre de 1841 témoigne de l'organisation de la ville et de la commune à cette époque.

Le développement de l'urbanisation au XXème siècle a perturbé fortement la cohérence et la lecture du territoire de la ville et de Lochrist.

Le classement en SPR est aujourd'hui l'occasion de faire resurgir les éléments urbains et architecturaux fondamentaux et représentatifs de la richesse de la commune.

#### ▪ **Un patrimoine architectural et urbain de qualité**

L'histoire de la ville se lit au travers de son patrimoine architectural – le centre ancien révèle bien des constructions de périodes différentes - du XVIème siècle au XIXème siècle - qui se mêlent entre elles mais ont conservé pour plusieurs d'entre elles l'originalité de leur époque.



*Cadastre napoléonien*

### **De ces trois grands thèmes découlent les orientations majeures du SPR.**

- **Protéger les paysages** que sont d'une part la ria, depuis la vasière amont jusqu'au débouché sur l'océan - paysage emblématique et exceptionnel, sur les rives duquel se localisent des enjeux patrimoniaux importants. Et d'autre part, à côte naturelle à l'Ouest de la commune, ainsi que les îles : habitées pour certaines, en covisibilité avec le continent, les îles de Quéménès, Béniguet et les autres îlots de l'archipel, sont incluses dans le périmètre du SPR, tout en faisant déjà l'objet de mesures de protection, rendant non nécessaire l'ajout de nouvelles règles, dans un contexte d'évolution inexistante du bâti.

- **Protéger les paysages urbains - Le paysage dans la ville :** le parcellaire est constitué de « pleins » et de « vides ».

Ces espaces non bâtis, grands jardins souvent clos ou soutenus par des murs en pierre remarquables, les structures végétales (alignements), espaces liés au petit patrimoine, doivent faire l'objet de mesures de valorisation et de protection.

**Des éléments végétaux isolés ou remarquables :** dans un contexte bâti relativement dense, où même la présence d'éléments végétaux significatifs est relativement rare, quelques sujets ou ensembles arborés marquent différents lieux et contribuent à dessiner la silhouette de la ville ; ces arbres, volumes vivants, évolutifs et parfois repères historiques, sont inventoriés comme éléments patrimoniaux (patrimoine comme référence au temps et à une certaine qualité). Qu'ils soient situés sur l'espace public ou sur des parcelles privées, des mesures visant à pérenniser leur rôle sont proposées.

- **Protéger le patrimoine urbain et ses composants patrimoniaux**

La ville : les espaces publics, les murs et clôtures

Lochrist : les espaces publics, les murs et clôtures.

- **Protéger le patrimoine rural**

Plusieurs hameaux agricoles anciens repérés au cadastre de 1841 sont toujours présents aujourd'hui. Bien que les modes culturels aient fortement évolués, notamment au XXème siècle, certains de ces hameaux ont été préservés.

- **Protéger le patrimoine architectural**

Le diagnostic a permis d'identifier de façon exhaustive les bâtiments, ensembles bâtis ou éléments du patrimoine représentatifs de leur époque ayant conservé leur « qualité originelle ». Ce patrimoine, de qualité variable, est composé

d'ensembles architecturaux remarquables du XVI, XVII et XVIIIème siècles, mais aussi de constructions plus ordinaires – immeubles et habitations du XIXème et du début du XXème, le tout formant des ensembles urbains cohérents. Le diagnostic a permis d'identifier au sein de ces ensembles urbains ou ruraux un patrimoine de moindre qualité, le plus souvent récent (deuxième moitié du XXème siècle) parfois en « rupture » avec son environnement.

Il a donc été établie une typologie et une hiérarchisation qui ont guidé les règles de protections ou de mise en valeur.

**Parmi les objectifs de l'AVAP-SPR, on doit souligner :**

- un développement urbain raisonné,
- la prise en compte du potentiel architectural du bâti ancien,
- une création architecturale adaptée,
- la préservation de la trame verte et bleue.

**Cinq secteurs spécifiques** constituent le **périmètre** à protéger dans le cadre du SPR :

- Secteur 1 : la ville et son port ;
- Secteur 2 : Lochrist ;
- Secteur 3 : la côte Ouest ;
- Secteur 4 : Kermorvan ;
- Secteur 5 : le milieu rural.

Le patrimoine bâti y a été répertorié exhaustivement et classé en **cinq catégories** :

- bâtiment remarquable,
- bâtiment d'intérêt architectural,
- bâtiment d'accompagnement,
- bâtiment sans enjeu patrimonial, bâtiment sans enjeu patrimonial avec commentaire
- et bâtiment en rupture avec leur environnement.

Le diagnostic a par ailleurs permis d'identifier **six points de vue** à protéger.

Des **règles générales ont été proposées pour chaque catégorie** ; ces règles établissent des dispositions précises à respecter pour les extensions, démolitions, hauteurs, toitures, façades...

Ces règles sont établies au regard de la qualité architecturale du bâtiment et du caractère dominant de l'espace public qu'elles s'attachent à protéger. Cf. document complet joint à ce dossier.

*Précisons en outre que le classement en cours du site de Saint-Mathieu intégrera une partie significative du territoire conquétois – jusqu'à la Pointe des Renards, via la route touristique et Lochrist. Bien que Saint-Mathieu fasse partie de la commune de Plougonvelin, nous sommes en interaction directe avec ce site.*



*L'usine d'iode*

## Notre patrimoine naturel

Comme évoqué au fil des pages précédentes, Le Conquet bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel. Là encore, sans espérer être exhaustifs, on citera différentes unités paysagères, cohabitant sur un territoire restreint et participant à sa grande richesse.

**La côte rocheuse, balayée par de forts courants** : de la Pointe Saint-Mathieu (et plus précisément depuis Penzer) jusqu'à la Pointe des Renards, la côte est très découpée, longée en bord de falaises par le GR 34, et ponctuée de trois belles grèves, comme enclavées dans la roche :

la Grève bleue, la plage de Porsliogan et le Bilou.

Rappelons que cette façade maritime fait actuellement l'objet d'une création de « site classé ».

Ici, la **plage de Porsliogan**.



**La plage de Portez (à droite) :**



L'aber, dit « ria » :



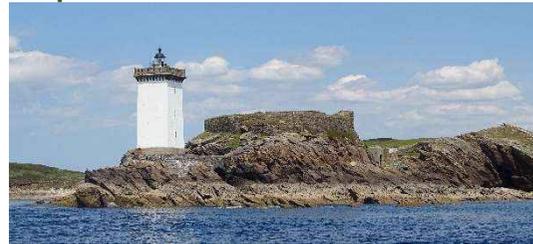
Les prés salés au fond de la ria :



Le massif dunaire des Blancs-Sablons :



La pointe rocheuse de Kermorvan :



Le parcours ornithologique de la ria :



## L'archipel de Molène (hors Molène et Ouessant)



## L'arrière-pays conquétois, son bocage :



## Actions engagées pour la valorisation de ce patrimoine

### Entretien et valorisation de l'espace public

Enfouissement des réseaux (en cours).

Bas et centre de ville aménagés et pavés en 2008.

Entrées de ville : première phase (D789) en 2015, seconde phase (D85) en 2021.

Rénovation de l'emblématique Passerelle du Croaë (en cours).

Cheminement doux corniche Sainte-Barbe et accès piéton plage de Portez (2019).

Bas de la rue Poncelin (terrasses de cafés et restaurants...) piéton en haute-saison depuis 2020.

Parvis de la mairie, idéal pour les animations festives et culturelles.

Nombreuses venelles et chemins côtiers entretenus avec soin.

Aménagement d'un jardin aux abords du lavoir du quai du Drellac'h (valorisés à cette occasion), avec création en cours d'un espace d'exposition en plein air.

Installation de 15 grands panneaux d'exposition selon un parcours de ville. 2021/2022 : exposition du photographe Nedjma Berder (ci-dessous), en lien avec le Parc naturel marin d'Iroise, et succédant à deux premières expositions - Micheau-Vernez et cartes postales anciennes du Conquet.



*Circuit des crabes...* parcours historique en centre-ville et aux abords du port / Pierres de lave.

Installation de WC publics à Portez et Kermorvan, dont l'intégration paysagère a été facilitée par l'utilisation d'un bardage bois.

Choix des luminaires : réflexion sur leur intégration paysagère et une nuisance environnementale la plus faible possible.

Plantations d'arbres et implantation du Jardin partagé dans le parc de Beauséjour. Approche botanique dans cet espace vert très apprécié de tous.

Gestion différenciée des espaces verts.

Implication des personnels communaux dans la démarche de fleurissement de la commune (Ville fleurie – 3 fleurs) et nombreux échanges informels sur ce sujet avec la population (conseils...).

Sensibilisation à la lutte contre les pollutions : soutien à l'association Ar Viltansou pour le nettoyage du littoral, organisation de ramassage de mégots avec le CMJ (Conseil municipal Jeunes)...

Depuis de nombreuses années : chasse aux panneaux publicitaires.

Démolition de l'ancienne usine d'eau avec plantation d'arbres et retour à la nature (2020).

Valorisation du patrimoine local via notre nouveau site internet et l'application *Zenviron*.

## Entretien et valorisation du bâti public

Réhabilitation de la demeure Tissier pour en faire la Mairie (2000).

Rénovation et entretien de l'église et de la chapelle Dom-Michel.

Rénovation de la Coopérative Saint-Christophe (en cours).

Rénovation des murs d'enceinte du parc de Beauséjour (plan pluriannuel).

Réhabilitation de *la Pompe* (2018), élément majeur du cœur de la cité jusqu'à ce qu'elle soit démontée par les Allemands pour faire passer les éléments d'artillerie de la Batterie de Keringar.

Ouverture du phare de Kermorvan au public (travaux de réhabilitation en cours)

Projet de réhabilitation du fort de la Redoute (notamment en lien avec la Fondation du Patrimoine), à vocation culturelle (expositions municipales en accès libre + café librairie exploité par des partenaires privés) + bloc sanitaires publics.

Réflexion pour la réhabilitation du fortin voisin du phare de Kermorvan.

Articles consacrés à notre patrimoine bâti dans le magazine communal, *De Penzer à Kermorvan*.

## Entretien et valorisation du bâti privé

Inventaire SPR. Volonté d'aller vers au soutien aux rénovations privées.

Accompagnement des pétitionnaires en direction de l'ABF.

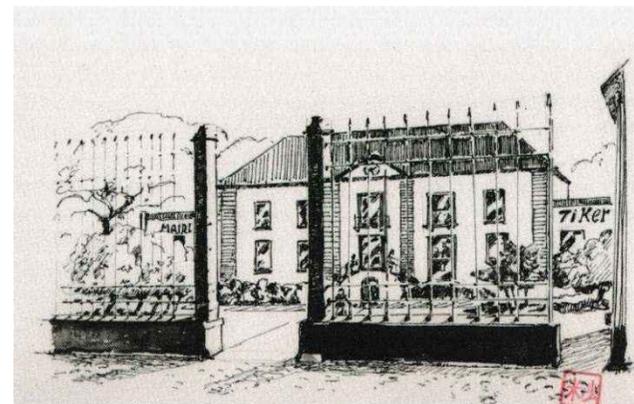
Charte chromatique, et permanences de la coloriste à venir.

Policier municipal assermenté et associé aux commissions d'Urbanisme.

Travail de sensibilisation aux enjeux patrimoniaux, en lien avec les artisans, agents immobiliers...

Travail avec les commerçants en matière d'intégration paysagère des enseignes. Charte à venir, avec la volonté d'effectuer un travail de commune pilote au sein de la CCPI, grâce au label PCC.

Préservation du foncier à vocation économique.



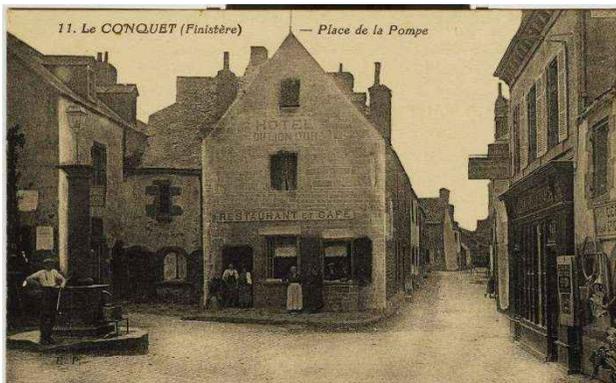
*Notre mairie, par Hubert Michéa (encre de Chine)*

## Engagements en faveur de l'accueil du public

### Notre stratégie touristique

La vie économique du Conquet repose très fortement sur son activité touristique. Il s'agit donc non seulement d'une préoccupation centrale pour la collectivité, mais aussi d'une longue tradition locale.

Ces deux cartes postales anciennes - l'hôtel Sainte-Barbe et l'hôtel du Lion d'Or - montrent que cette identité touristique est ancrée dans le paysage depuis fort longtemps !



Aujourd'hui, les choses ont évidemment évolué !

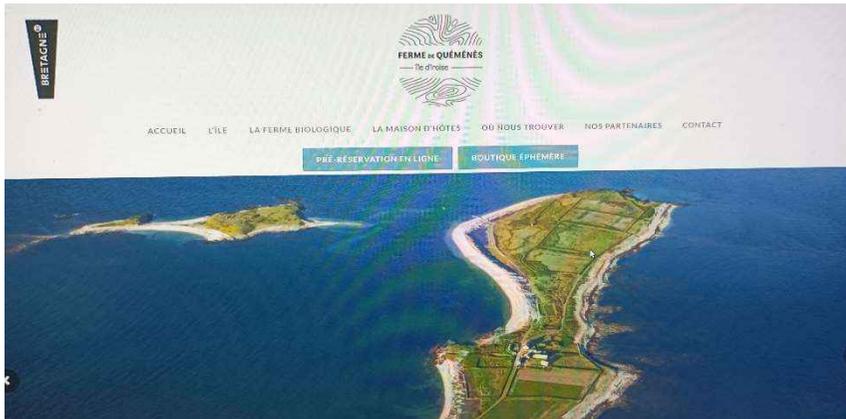
Notre visibilité touristique s'inscrit de façon très volontariste dans les communications **d'Iroise Tourisme** (communauté de communes du Pays d'Iroise), de **BTO (Brest Terres Océanes)** et de la **Région**. Mais nous conservons aussi une action forte au niveau communal, comme en témoigne la conception de notre nouveau site internet, **www.leconquet.bzh**, notamment doté d'une carte interactive et de trois onglets à fort ADN touristique : Art, Mer, Nature.



Nous souhaitons associer notre forte identité maritime à la Culture, et concevons notre politique culturelle en lien étroit avec l'offre de tourisme.

Bien au-delà d'une approche strictement balnéaire, nous travaillons à une offre riche en sens - qu'il s'agisse de découvertes artistiques, d'artisanat authentique, de visites patrimoniales, et bien sûr de découvertes scientifiques marines : l'ancrage conquétois du Parc naturel marin d'Iroise n'est pas un hasard !

Et pour mémoire, si nous devons insister sur notre identité maritime, rappelons que l'île de Quéménès fait partie de la commune du Conquet !



## L'accueil des visiteurs

L'accueil physique des visiteurs se concentre évidemment sur notre **Bureau d'Informations touristiques**, ouvert toute l'année, mais doté d'une équipe renforcée en haute saison. Ceci étant, l'ensemble des acteurs locaux (hébergeurs, commerçants...) œuvre de concert afin de rendre inoubliable le séjour de nos visiteurs ! C'est une œuvre collective... Même les associations sont partie-prenantes des animations estivales.

Nous éditons un **guide complet des animations culturelles et touristiques** de l'été. Et parce que les usagers sont de plus en plus nombreux à s'orienter grâce à leur smartphone, nous veillons par exemple à bien documenter des applications telles que **Zenviron**. Nous avons également doté notre nouveau site internet d'une carte interactive (dans un partenariat innovant avec **Zenviron**).

En tant que **ville touristique**, nous disposons de commerces ouverts tous les week-ends, et même 7 jours/7 en saison.

La problématique du **stationnement** est un sujet majeur dans une cité comme la nôtre, édifée à une époque où cette problématique était très loin d'exister ! De surcroît avec la fréquentation liée aux départs pour les îles...

Nous y travaillons en permanence, notamment avec un projet à court terme de grand parking (acquisition du foncier en cours), en périphérie immédiate du centre-ville, et relié par un cheminement doux.

En outre, nous fonctionnons avec un système de « **zone bleue** » (4 h ou 2 h selon les endroits).

Pour rappel, nos entrées de ville ont fait l'objet d'une attention toute particulière, de façon à concilier cheminements doux et circulation automobile fluide, sécurité des piétons et qualité paysagère. Une entrée de ville est le premier visage qui s'offre au visiteur !

Fréquentation du Bureau d'informations touristiques du Conquet : plus de 10 000 personnes entre juin et août 2021.

## Le Conquet, ville de Culture partagée

Notre programme d'animations estivales repose essentiellement sur **la découverte de nos patrimoines**, qu'ils soient bâtis ou naturels.

A titre d'exemples, nous proposons :

- Une visite théâtralisée du centre historique, s'appuyant sur une dimension comique pour rendre des « connaissances classiques » abordables à tous les publics.
- Des sorties botaniques – à l'année – avec une ethnobotaniste.
- Des sorties de découverte naturaliste de la ria.
- Des randonnées de découverte environnementale et historique de la Presqu'île de Kermorvan (milieu naturel remarquable, riche en vestiges historiques).
- Les expositions d'art organisées par la municipalité se déroulent dans l'Espace Tissier, dans les caves la mairie. Rappelons que ce bâtiment est une ancienne demeure bourgeoise et son sous-sol abritait à l'origine les cuisines de la maison. C'est donc un lieu patrimonial qui a aujourd'hui vocation à abriter différents événements et manifestations culturelles (cf. ci-dessous, le salon *La Mer en Livres*). A noter que l'Espace Tissier sera intégralement repeint avant la reprise de la saison estivale.



A noter qu'à l'été 2021, nous avons initié **des ateliers artistiques pour les enfants**, animés par une jeune plasticienne, avec pour thématique centrale la découverte du patrimoine bâti conquétois (et sa réinterprétation par les artistes en herbe !). Ces ateliers se déroulaient deux fois par semaine dans l'une des pièces de l'Espace Tissier.

Nous tenons aussi à développer **une large programmation musicale** :

- *Par ici la Musique !* propose des concerts de rue (fanfares, jazz, mais aussi chant lyrique, musiques du monde...), dans le centre historique du Conquet.



- Grâce à l'association *Eglises et chapelles du Pays d'Iroise* dont nous sommes partenaires, nous pouvons proposer une riche programmation classique et traditionnelle, que ce soit à l'église Sainte-Croix (classée) ou à la chapelle Dom-Michel.
- Nos *Mercredis musicaux* profitent aussi du cadre privilégié du parvis de la Mairie
- Aux alentours du 15 août, le fest-noz de Lochrist met en lumière sa très belle place de village, caractéristique des places anciennes.
- Les concerts et fêtes musicales diverses ont traditionnellement lieu sur le quai du Drellac'h, mettant ainsi en évidence la qualité patrimoniale de cet espace.

En témoigne le concert de Gautier Capuçon en juillet 2021... !



En matière d'animation culturelle, on citera également le salon littéraire ***La Mer en Livres***, qui chaque dernier week-end d'avril depuis 15 ans, draine quelque 1 500 visiteurs en deux jours autour d'une quinzaine d'auteurs invités, des conférences, expositions... Le tout sur les thèmes de la mer et de la Bretagne. A noter que le cadre intimiste et la qualité du bâti ancien de l'Espace Tissier contribuent notablement au succès de cette manifestation.

Les 30 avril & 1<sup>er</sup> mai 2022, le thème en était *Périples*.

Rappelons que notre centre historique rassemble également différentes galeries d'arts, boutiques d'artisanat, épiceries gastronomiques, librairies...

Enfin, nous interprèterons comme le signe d'un charme particulier le fait de recevoir assez régulièrement des demandes de réalisateurs pour des tournages au Conquet ! Ces derniers jours encore, nous avons rencontré une équipe de réalisation canadienne...

## Ce que nous pouvons améliorer (*liste non exhaustive !*)

- Le stationnement reste un souci récurrent. Nous y travaillons activement. Notre réflexion porte en particulier sur notre capacité à concevoir un lieu mixte : nombre d'emplacements correctement dimensionné pour l'affluence estivale, notamment les jours de marché, mais espace polyvalent le reste du temps.
- L'accueil des plaisanciers de passage : devenir un vrai port d'escale !
- Le fléchage des points d'intérêt touristique.
- Pour l'été 2022, nous espérons éditer un plan du centre historique, incluant les principales informations patrimoniales.
- Au-delà des portraits et autres focus parus dans notre magazine communal ou sur notre site internet, développer la mise en valeur de nos artistes locaux : circuit des ateliers, etc.
- La sensibilisation des écoliers au caractère remarquable (et donc exceptionnel !) de notre patrimoine bâti. Un travail de fond est mené depuis des années sur le patrimoine naturel, notamment grâce à des partenaires tels que le Parc naturel marin d'Iroise. Mais nous n'apprenons pas suffisamment à nos enfants à regarder – et donc apprécier, respecter, valoriser... - notre patrimoine bâti.
- En lien avec l'ABF et notre coloriste, nous avons encore à travailler sur l'homogénéité des devantures de commerces. Le long travail de sensibilisation commence à porter ses fruits, mais on peut encore progresser !
- Proposer un système efficace de collecte des mégots, de façon à ce que les fumeurs ne soient plus tentés de jeter leurs mégots au sol (et donc à la mer !). Les jeunes élus de notre nouveau CMJ vont notamment s'atteler à cette tâche.

## Notre plan pluriannuel

Nos préoccupations majeures concernent **la qualité de vie au Conquet**. Il s'agit ici bien sûr de notre attractivité touristique, mais aussi et surtout de notre attractivité auprès de jeunes familles. Comme beaucoup de communes littorales au foncier peu disponible et très onéreux, nous attirons majoritairement de jeunes retraités disposant d'un confortable pouvoir d'achat. Mais pour le dynamisme et l'équilibre de notre territoire, nous devons aussi veiller à rester accessibles aux jeunes ménages.

Cela passe par différents axes de travail.

- **L'habitat** : proposer par exemple à nos aînés des logements plus petits et adaptés à leurs besoins spécifiques (sans passer immédiatement à la case EHPAD !), libérant de fait des maisons à rénover par des familles plus jeunes. Il s'agit également de développer l'offre de logements pour les emplois saisonniers : leur pénurie est un frein au recrutement de ces personnels pourtant indispensables à la demande économique.
- **La Culture**, accessible au plus grand nombre, s'adressant à des publics variés, est incontestablement un vecteur de bien-vivre ensemble ! Mais la Culture inclut bien sûr aussi la valorisation de notre patrimoine bâti, mémoire des siècles passés et des savoir-faire.
- **La protection de l'Environnement** n'est ni un luxe ni une cause acquise. Elle nécessite une détermination particulière et doit être la colonne vertébrale de notre action locale.
- **La pérennité de notre dynamisme économique** est une évidence, notamment pour renouveler notre population.

## Différents projets sont actuellement en cours de réalisation ou d'étude :

- La rénovation de l'ancien hangar du chantier naval, destiné à l'accueil de loisirs des enfants et à un espace associatif, est actuellement en cours d'instruction, en lien avec l'ABF. Son histoire maritime et son emplacement exceptionnel (grève du Croaë, au pied de notre emblématique passerelle) nécessitent une attention bien spécifique.



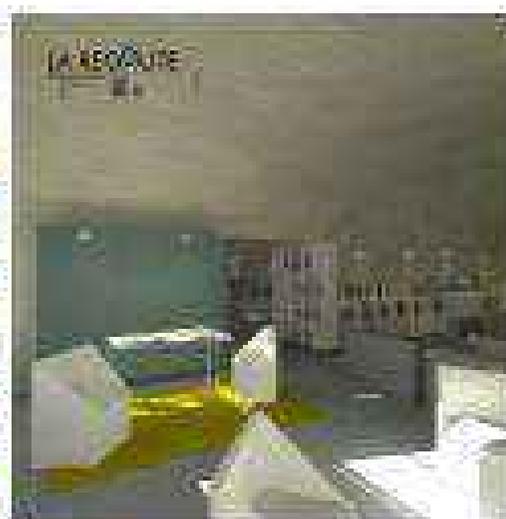
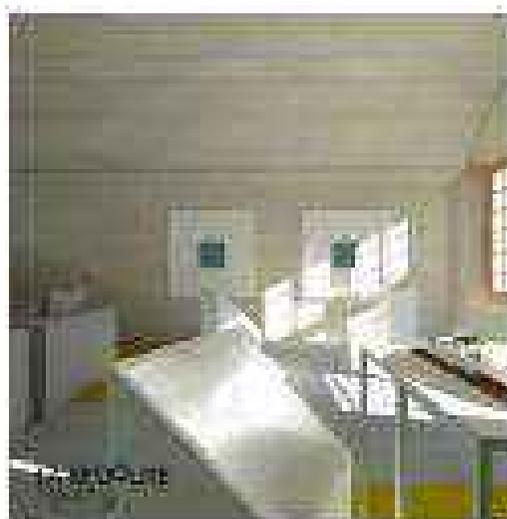
- L'ouverture au public du phare de Kermorvan avec restauration du bâtiment en lien avec les Phares et Balises et la CCPI.



- Le projet de rénovation du fortin qui jouxte le phare, à la pointe de Kermorvan. Patrimoine historique s'il en est, lié à notre tradition défensive... Sa future destination fait encore l'objet de notre réflexion.



- La réhabilitation du fort de la Redoute, au-dessus des Blancs-Sablons. C'est un très gros dossier qui mobilise l'ensemble de nos partenaires institutionnels, pour un lieu à la triple vocation patrimoniale, culturelle et touristique.



## Et pour une approche plus détaillée...

Ce programme est voulu par la municipalité pour protéger et faire vivre le patrimoine bâti et paysager dans une cité vivante et accueillante, attentive à la qualité de vie de ses visiteurs et de ses habitants, attachée à un développement raisonné de son économie résidentielle et touristique.

### 1. Sensibilisation, accompagnement et pédagogie :

---

- Une **charte chromatique** a été élaborée ; des permanences de la coloriste seront proposées pour accompagner les pétitionnaires dans leurs projets de mise en couleur, au sein du SPR mais aussi dans les quartiers périphériques (à la charte sera opposable dès **l'automne 2022**).
- Une consultation va être lancée pour offrir aux Conquétois le **soutien d'un architecte conseil**. Cet architecte sera missionné pour guider les porteurs de projets vers une architecture contemporaine sobre, respectueuse des grands paysages et à l'empreinte carbone la plus neutre possible.  
Une permanence du CAUE est déjà proposée mensuellement à la Communauté de communes ; elle est victime de son succès et il s'agit d'offrir des possibilités de consultation supplémentaires et facilité aux habitants de la commune. **à compter de 2023**.
- Une **modification du PLU** qui devrait être opposable à **l'automne 2022** prévoit notamment la **protection des talus bocagers existants**, après un inventaire réalisé par les élus.
- Les élus à la culture, à l'urbanisme et à la jeunesse veulent imaginer avec les enseignants des deux écoles primaires et du collège un **programme d'éducation au patrimoine et au paysage**.  
**Réflexion 2022**.
- Avec le collectif du **Jardin Partagé** il est envisagé de développer des bourses aux plantes pour favoriser le lien social et la végétalisation des jardins et espaces publics domestiqués. **A compter de 2023**.
- Le Parc de Beauséjour est déjà un « poumon vert » au cœur de la cité, il accueille promeneurs, résidents du village-vacances, enfants et ados qui fréquentent les aires de jeu. Il deviendra un **arboretum** qui permettra à chacun de se familiariser avec els espèces d'arbres qui s'y épanouissent.  
**Projet 2024**.
- Des **promenades botaniques** seront proposées plusieurs fois dans l'année, pour poursuivre les actions de médiation naturaliste déjà déployées.  
**Déjà proposées et maintenues**.

## 2. Accueil des visiteurs, animations estivales et politique culturelle.

---

La commune va poursuivre ses efforts, en partenariat avec l'Office de Tourisme communautaire, pour proposer :

- Des **visites historiques théâtralisées**. Ces visites ont été expérimentées en 2021 et ont connu un très vif succès. Toutes les semaines de l'été, des comédiens professionnels guident les visiteurs dans les ruelles, sur les places et les quais et leurs font découvrir l'histoire de la commune par des saynètes pleines d'humour. **Déjà proposées et maintenues.**
- **Mise en musique des espaces publics.**  
Des propositions musicales de qualité sont offertes dans le centre-ville et sur le quai du Drellac'h les mercredis et dimanches (Les historiques *Mercredis musicaux*, qui se déclinent également dans les bars et restaurants, et les animations dominicales « *Par ici la Musique* » : chanteurs lyriques, musiques du monde, musiques bretonnes...), elles seront poursuivies et étoffées. **Déjà proposées et maintenues.**  
Le **concert de Gautier Capuçon** sur le quai du Drellac'h en 2021, dans le cadre de sa tournée « *Un été en France* » a enthousiasmé et ému public et musiciens. La commission Culture va œuvrer pour que de telles expériences, exigeantes et accessibles, se reproduisent.
- Des **randonnées patrimoniales, culturelles et naturalistes, parfois sportives**, sont et seront proposées : randonnées contées, découvertes de la presqu'île, explorations naturalistes de la ria, découvertes de la ria et du vieux port en paddle, randonnées « goémonier et milieu dunaire », etc. et **Déjà proposées et pérennisées.**
- **L'espace Tissier**, dans les sous-sols de la Mairie, accueille des expositions de peintres, sculpteurs, photographes. C'est aussi là que se tient le salon du livre maritime depuis sa création. La commission Culture a entrepris un travail de sélection des artistes amenés à exposer et privilégie la qualité des propositions culturelles au rendement locatif des locaux. **Travail de la commission en cours.**
- Si la commune est homologuée elle s'empressera de faire réaliser le **plan cavalier** qui mettra ses atouts en lumière. **Dès que possible !**
- Parallèlement elle poursuivra ses efforts de développement de supports numériques (type application *Zenviron*), utilisables gratuitement par ses visiteurs. **En cours.**

### 3. amélioration des espaces publics et du bâti privé : qualité esthétique, commodité et sécurité des déplacements doux, agrément des usagers

---

- Une **charte d'enseigne va être travaillée** avec l'union des commerçants renaissantes pour inciter les professionnels à requalifier leurs vitrines et devantures et privilégier des matériaux valorisant les espaces publics et le bâti patrimonial. **à compter de 2023.**
- **Aides directes aux propriétaires des édifices remarquables et d'intérêt architectural identifiés par le SPR** : un règlement de subventions municipales destinées à soutenir les propriétaires des bâtiments repérés dans le règlement du SPR va être proposé au Conseil municipal, afin d'en assurer la sauvegarde et des rénovations dans les règles de l'art, dans le cadre d'opérations validées par l'UDAP.  
Une enveloppe annuelle de 30 000 € va être affectée à ce programme ; elle contribuera également au financement de la rénovation des murs protégés par le SPR.  
**Enveloppe proposée au Conseil municipal en 2023.**
- Dans le même esprit, pour encourager la **végétalisation des clôtures** y compris en dehors du périmètre du SPR, une subvention sera proposée aux Conquétos qui acceptent de privilégier une clôture végétale.  
Subvention de 300 € accordée sous condition de ressource et sur facture, pour l'acquisition de végétaux rigoureusement sélectionnés, **à compter de 2023.**
- Avec la Communauté de communes qui exerce la compétence « **signalétique directionnelle** », les élus du Conquet veulent étudier de nouveaux supports, sobres et intégrés dans leur environnement. Même si la commune comprend la volonté de la communauté de proposer des supports harmonisés, des modèles patrimoniaux, pour les villes et villages sensibles, pourraient être référencés par la CCPI. **à compter de 2023.**
- Les élus et le policier municipal font la **chasse aux panneaux sauvages** ; cette politique va être poursuivie et affirmée. **En cours.**
- Les **panneaux de police** vont être limités et harmonisés ; la recherche de support efficaces mais à l'impact visuel limité va être poursuivie. **En cours.**
- Pour **calmer la circulation, privilégier et protéger les déplacements doux**, la commune va sanctuariser les **zones de rencontres** (centre-ville et quartier du Drellac'h) et les **zones 30** déjà créées ; elle va systématiser la mise en zone piétonne de la rue Poncelin, expérimentée depuis 2021 et unanimement appréciée par les promeneurs, les commerçants, les clients des terrasses des cafés et restaurants. **En cours.**
- Le **schéma vélo** qui est en cours d'élaboration va permettre d'identifier et de sécuriser des itinéraires à privilégier pour les cyclistes, pour favoriser les déplacements vélo du quotidien. Un maillage plus fin et plus dense en espaces de stationnement va être opérés (des stationnements couverts

et sécurisés seront proposés), dans le centre historique, pour desservir services et commerces, comme auprès des écoles, des gymnases, des plages... *En cours.*

- Un **grand parking** va être créé à proximité immédiate du centre-ville pour désencombrer les rues des automobiles, faciliter les déplacements piétons et vélos et offrir une solution de stationnement aux usagers des lignes maritimes qui desservent Molène et Ouessant. Aujourd'hui, ces **usagers - 200 000 par an !** - utilisent le « parking des îles » situé à l'entrée de l'agglomération et gagnent le port en bus, sans fréquenter suffisamment les commerces locaux. Beaucoup se garent dans le centre historique ou son immédiate périphérie et monopolisent les places de stationnement au détriment des visiteurs de la commune ou des riverains. L'accès au port depuis le nouveau parking se fera en 15 mn environ par un cheminement piéton qui contribuera à l'irrigation du centre-ville. Ce nouveau parking sera également proposé, gratuitement, aux visiteurs et usagers du centre-ville. Il contribuera très significativement à **améliorer la desserte des commerces et la qualité des promenades et déambulations urbaines.** Ce programme ambitieux, exigeant et vertueux, qui contribuera à réduire l'empreinte carbone de la visite des îles en soutenant le commerce local et en limitant l'accès du centre-ville aux automobiles, est en cours d'étude. L'acquisition des terrains est prévue au BP 2022 et la mise en service est envisagée en 2024. **Un budget de 900 000 € hors taxes va être consacré à l'opération.** Le parking sera bien entendu éco-conçu, arboré et imperméabilisé au minimum. *Etude et acquisition en cours. Mise en service 2023 ou 2024.*

#### **4. Action démographique, économique, environnementale et foncière**

---

- Puisqu'une cité de caractère meurt si elle n'est que musée ou qu'elle devient un Eden réservé à quelques privilégiés (retraités aisés ou cadres de la technopole brestoise), et parce que LE CONQUET est confronté à un vieillissement marqué de sa population accentué par une envolée des prix de l'immobilier que la rareté foncière entretient, les élus doivent porter des politiques volontaristes pour permettre à de jeunes familles ou de jeunes travailleurs d'y résider à l'année. Ce sont ces jeunes familles qui font vivre les écoles de la commune, ceux sont elles qui travaillent dans les commerces et services.
- Un nouveau **quartier « jeunes ménages »** sera créé par la commune dès que la révision du PLUi aura permis l'ouverture à l'urbanisation d'une réserve foncière déjà identifiée. La mairie y renouvellera une opération déjà réalisée entre 2020 et 2022, qui a permis la création d'un nouveau quartier très dense, réservé aux jeunes familles, dans un cadre architectural et paysager soigné. *En cours (7 lots réalisés) et 2024.*
- Une opération de création de logements portée par la commune et BMH est initiée pour créer un petit **collectif destiné à un public familial au sein du SPR.** *Etudes en cours. Réalisation 2023 – 2024.*

- Un **partenariat public-privé** est à l'étude avec la communauté de communes, les bailleurs sociaux et plusieurs hôteliers et commerçants pour créer des **logements dédiés aux saisonniers et jeunes actifs** employés dans les commerces. Aujourd'hui, c'est la difficulté à trouver des salariés qui pénalise les commerces conquétois. *Etudes en cours.*
- Avec la communauté de communes et en synergie avec le Parc marin, la commune porte un projet **d'hôtel d'entreprise et d'espace de co-working** sur le site de la Pointe des Renards, dans des anciens locaux de Radio-Conquet aujourd'hui désaffectés. Ce projet permettra l'accueil de télétravailleurs ou entrepreneurs nomades. *Etudes en cours.*
- Les élus qui pilotent le **marché hebdomadaire**, qui anime la cité toute l'année et accueille près de 100 commerçants en été, travaillent sur la mise en valeur des produits locaux et des filières courtes. Il s'agit de valoriser le patrimoine culturel et gastronomique vivant au sein de son écrin bâti. *En cours.*
- **Protection du port** : avec la région et la chambre de commerce, la commune soutient un projet de protection du port porté par les usagers unanimes (pêcheurs, plaisanciers, compagnies maritimes). La création d'un enrochement au nord de la digue Sainte Barbe protégera le port des tempêtes d'ouest et de la houle qui menace les bateaux et leurs équipages. Cet enrochement permettra le mouillage dans des conditions acceptables des unités professionnelles ; il sécurisera la débarque de la pêche, effectuée aujourd'hui dans des conditions souvent périlleuses. Grâce à cette sécurisation, on obtiendra le maintien d'une filière pêche durable et responsable (pêche côtière à la journée peu énergivore, au filet ou au casier et non au chalut), qui contribue évidemment à l'attractivité touristique de la cité et qui induit de nombreux emplois en mer et à terre. Le Conquet pourra ainsi accueillir les plaisanciers de passages qui l'évitent aujourd'hui et sont pourtant des clients importants pour les commerces. L'enrochement est privilégié par les élus et les usagers qui refusent la création d'un bassin à flots dans le port patrimonial parfois évoqué comme solution alternative. *Etudes en cours.*

## 5. projets patrimoniaux.

---

- **Classement du site de Saint-Mathieu.** Même si la Pointe Saint-Mathieu se situe sur la commune voisine, ce site constitue un ensemble indissociable de la côte sauvage conquétoise et du littoral qui borde la mer d'Iroise. C'est pourquoi l'Etat propose un classement du site qui s'étend jusqu'aux limites de l'agglomération du Conquet et intègre de larges secteurs agricoles au sud-ouest de la commune.

La procédure de classement aboutit à son terme et, si elle se concrétise comme cela est probable, la commune bénéficiera à l'avenir de **3 sites classés** :

- Celui de la Pointe saint-Mathieu et de la « route touristique »,
- Cela de l'archipel de Molène et de ses îles et ilots conquétois,
- Celui de la Ria, de la Presqu'île de Kermorvan et des dunes des Blancs-Sablons.

***Etudes en cours, avis du Conseil le 16 juin 2022, classement espéré en 2023.***

- **Phare de Kermorvan** : avec la subdivision des Phares et Balises et la communauté de communes, la municipalité porte un programme de rénovation et de mise en tourisme du Phare de Kermorvan, devenu l'emblème de la ville.

Dès l'été 2022 les visiteurs pourront découvrir le magnifique petit phare édifié en 1846, admirablement conservé et qui offre un panorama bouleversant sur Le Conquet, la mer d'Iroise et ses îles, la Pointe Saint Mathieu et son phare, la Presqu'île de Kermorvan, la Pointe de Corsen et le Phare de Trézien...

La commune finance et assure la maîtrise d'ouvrage des travaux (100 000 € environs) et la communauté de communes prendra en charge les visites.

***Travaux en cours d'achèvement. Ouverture au public prévue dès le 1er juillet 2022.***

- **Rénovation du logement des gardiens** : les gardiens du Phare logeaient dans une redoute située à quelques pas. Aujourd'hui délaissé, ce bâtiment propriété du Conservatoire du Littoral a vocation à accueillir à nouveau du public. Une étude sera mise en œuvre en 2023 pour définir son affectation et programmer les travaux à intervenir.

***Etude en 2023 – travaux en 2024.***

- **Rénovation de l'église** : après une étude confiée à un architecte du patrimoine, l'église Sainte-Croix (ISMH) a bénéficié de travaux importants de rénovation (rénovation de la toiture, reprise des réseaux électriques). Il importe aujourd'hui de prendre soin de son mobilier et de ses boiseries, sérieusement altérées mais qui méritent d'être conservées.

Une étude architecturale va être lancée en **2023 et les travaux réalisés à suivre.**

- **Rénovation de la coopérative maritime place Saint-Christophe.** La coopérative est un ancien abri de canot de sauvetage, édifié sur les ruines de la chapelle Saint-Christophe. Après une opération de restauration de la toiture réalisée en urgence, des consultations vont être opérées auprès d'artisans spécialistes du patrimoine pour redonner au bâtiment son premier état (les ouvertures d'origines seront ainsi retrouvées). ***Travaux programmés en 2023 -2024.***

- Acquisition foncière à **la Pointe des Renards - Porsfeunteun**. La commune va faire entrer dans son patrimoine des biens sans maître à la Pointe des Renards, au-dessus de la plage du Bilou. Il s'agit d'une batterie côtière du 18<sup>ème</sup> siècle, dont subsiste une amusante guérite circulaire. Une fois les lieux sécurisés ils offriront une belle halte patrimoniale sur le GR34.

***Acquisition et travaux programmés en 2023 -2024.***

- ***Réhabilitation du chantier naval du Croaë***. Le Chantier naval du CROAE, implanté dans le SPR au droit de la ria, est un hangar en bois qui s'élève sur un site de construction navale actif depuis le 16<sup>ème</sup> siècle.

Il abrite aujourd'hui l'accueil de loisirs de la commune, dans des conditions très perfectibles...

Une agence d'architecte vient de proposer une rénovation complète du bâtiment, pour donner aux enfants des conditions d'accueil de grande qualité, dans un bâtiment aux normes thermiques les plus rigoureuses, qui retrouvera ses volumes initiaux et une distribution qui permettra d'en comprendre les fonctions premières.

A cette occasion, l'étage du bâtiment sera utilisé pour créer une grande salle de réunion mise à disposition des associations qui, en dehors des temps d'accueil « jeunesse », disposeront d'un site formidable pour des moments de travail ou de convivialité. Cette rénovation, comme l'intervention de la municipalité sur plusieurs bâtiments existants, permet d'optimiser l'utilisation du patrimoine communal et éviter la création d'une maison des associations longtemps envisagée.

***Etudes en cours, PC déposé, travaux prévus en 2023.***

- La **Redoute des Blancs-Sablons**. C'est « le » projet patrimonial phare porté par la commune.

Le fort, qui domine la plage des Blancs-Sablons, est aujourd'hui délaissé. Il s'agit d'une propriété du Conservatoire du Littoral.

Le projet consiste à rénover le fort pour y accueillir le public (café, librairie, restauration, salles mise à disposition des associations locales), y proposer des sanitaires (le site en est dépourvu malgré ses milliers de visiteurs) et des lieux d'exposition et d'accueil de manifestations culturelles, « co-produites » par la commune.

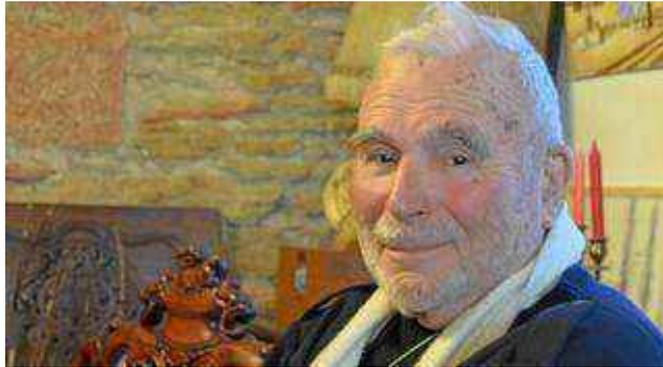
L'opération donnera à visiter un patrimoine emblématique et vivant ; une architecture défensive qui devient lieu de vie et d'accueil, toute l'année...

La commune assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération pour le compte du Conservatoire. L'opération assurera la conservation d'un patrimoine ouvert à tous qui deviendra un formidable outil de développement touristique et culturel, en saison et hors saison.

***Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage acceptée en mars 2022. Travaux programmés en 2023 – 2024.***

## Remerciements

Il ne nous est pas possible de clore ce dossier sans remercier tout particulièrement **Hubert Michéa** ! Par son approche passionnée et la somme de ses connaissances, il nous a éclairés avec bonheur. Il nous paraît important de le présenter à la Commission.



**Fils de marin, il devient à 26 ans le plus jeune commandant de sa génération.**

**Ecole Nationale de la Marine Marchande, capitaine au long cours de 1953 à 1961.**

**Capitaine de navire de 1955 à 1970, retraité de la Marine marchande**  
Océan Indien, golfe persique, Mer de Chine, Atlantique sud central et nord. Ports de Chine, des Indes, d'Afrique de l'Est et du Golfe persique, Mer Rouge

**Capitaine de vaisseau** de la Marine nationale, officier réserviste.

**Courtier en navires** (Barry Rogliano Salles) de 1970 à 1995.

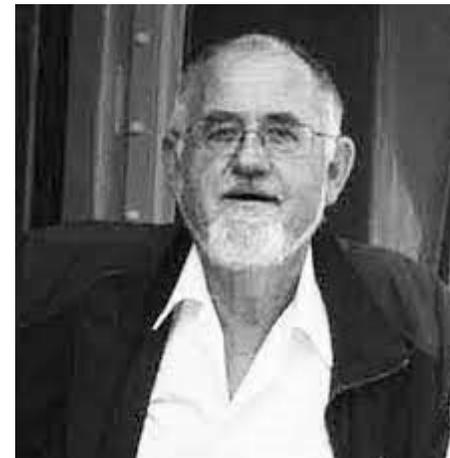
**Président de l'Association des Amis du Musée de la Marine (Paris) de 1996 à 2001.** Responsable de la revue *Neptunia*. Depuis 2001, président honoraire.

**Historien de la navigation**, membre de la Commission française d'Histoire maritime, et expert auprès de la Chambre syndicale des arbitres maritimes (2003)

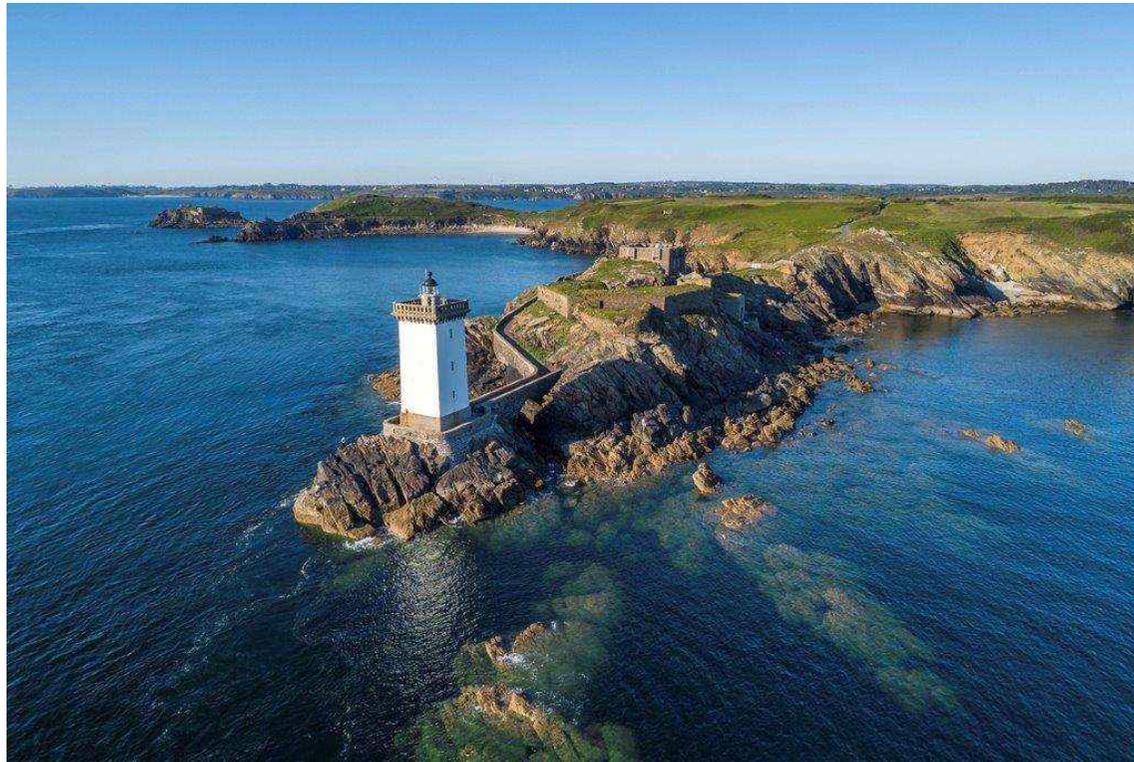
Nous vous invitons en outre à regarder cette petite vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=aZARNouHELc>

Il convient également de saluer **Jean-Pierre Clochon**, lui-aussi passionné d'histoire locale. Depuis plusieurs décennies, son travail de longue haleine éclaire les Conquétois sur leur histoire et les pratiques anciennes, en particulier au XIXe siècle et début XXe.



Exemple d'article sur le manoir du Bilou, ayant aussi donné lieu à une publication dans le magazine communal *De Penzer à Kermorvan* : <http://recherches-historiques-leconquet.over-blog.com/>



*Notre emblème... ! Photo Nicolas Le Men*

## Liste des pièces jointes

- Lien pour la consultation de notre AVAP/SPR : <https://www.pays-iroise.bzh/habitat-deplacements/planification-urbaine-et-plui-h/32618-consulter-telecharger-documents-urbanisme-communaux-en-vigueur/33357-annexes-plu-le-conquet>
- Dossier PIP
- Les deux derniers numéros du magazine communal *De Penzer à Kermorvan*, ainsi que notre programme d'animations estivales 2021 (remis le 30 mai prochain).
- *Les Cartographes bretons du Conquet - La navigation en images 1543-1650*, du Docteur Louis Dujardin (édition originale de 1950, remise le 30 mai prochain).